

[Info concertation]

Réhabilitation de la Cité Maurice Grandcoing à Villetaneuse



La réhabilitation de vos bâtiments avance...

Après la phase préparation de chantier, l'Office et l'entreprise GTM réalisent la 1^{ère} partie des interventions concernant les travaux à l'intérieur de vos logements.

Nouvelles fenêtres, changement des colonnes d'eaux usées, remplacement de vos équipements sanitaires défectueux, sécurisation de votre installation électrique... Autant de travaux nécessaires à l'amélioration de votre confort.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir des renseignements sur les grandes étapes de l'avancée des travaux.

Le programme de travaux intérieurs

La phase de réalisation des travaux à l'intérieur de votre logement a débuté cet été et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Juillet 2015.

Il s'agit d'une période importante qui permet de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de votre confort et à la réduction de votre consommation énergétique.

Qu'a-t-on fait concrètement dans mon logement ?

Les premières améliorations

- La pose de robinet thermostatique sur vos radiateurs. *Cet élément vous permet de réguler la température du chauffage dans votre logement.*
- Remplacement du robinet de gaz dans vos cuisines. *Cet élément renforce la sécurité en cas de fuite de gaz.*
- Remplacement de la bouche VMC dans vos salles de bains, WC et cuisines. *Cet élément contribue à l'amélioration du renouvellement de l'air dans votre logement.*

L'entreprise GTM a réalisé ces travaux chez-vous et a organisé les interventions selon vos disponibilités et le planning du chantier.

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

La seconde partie des travaux intérieurs règlera vos problèmes de fuites et d'infiltration par les fenêtres.

Les améliorations en cours

- Remplacement des colonnes d'eaux usées dans vos celliers, salles de bains et WC. *Ces éléments sont changés afin de régler les problèmes de fuites dans votre logement.*
- Remplacement des fenêtres dans toutes les pièces de votre logement. *Ces éléments sont changés afin d'améliorer le confort thermique et acoustique de vos logements et régler les problèmes d'infiltrations.*
- Mise en sécurité électrique de votre logement. *Votre installation électrique sera sécurisée et complétée par des remplacements de prises électriques lorsque celles-ci sont défectueuses.*

Toutes ces interventions sont programmées par l'entreprise GTM qui prend en compte vos disponibilités. Toutefois, il est nécessaire en cas d'absence de prévenir le plus rapidement possible **l'équipe travaux soit par téléphone au 01 42 35 95 64** soit en vous déplaçant directement **au bureau de chantier situé au rez-de-chaussée de la tour 5 entre 9 heures et 17 heures.**



Le programme de travaux complémentaire

Conscient des problèmes qu'ont générés les infiltrations par les façades et les dégâts des eaux dans certains logements, l'Office s'engage dans le cadre des travaux de réhabilitation à vous apporter des prestations complémentaires pour l'amélioration de votre sécurité et de votre confort.

Les travaux à venir dès janvier 2015

- Le remplacement de vos cloisons endommagées par des dégâts des eaux. *Cet élément est situé soit entre votre salle de bain et les WC soit entre le cellier et la cuisine. Les nouvelles cloisons seront adaptées aux pièces humides.*
- La remise en peinture des pièces sèches et/ou des pièces humides de votre logement. *Cette prestation sera réalisée dans les logements ayant un taux d'humidité important consécutif aux sinistres liés aux infiltrations et/ou aux dégâts des eaux.*
- Le remplacement de vos équipements sanitaires défectueux. *Ces éléments situés dans vos pièces humides (WC, salle de bain et cuisine) seront changés en fonction de leur état de vétusté.*
- L'installation d'une antenne parabolique collective. *La mise en place d'une installation d'antenne parabolique collective vous permettra de continuer à profiter de vos chaînes habituelles et évitera d'éventuels problèmes consécutifs à la pose de paraboles individuelles en façade. Chaque locataire disposera d'une à deux prises TV et Satellite dans son logement. Ce système offert à tous les locataires remplacera les installations d'antennes paraboliques individuelle présentes sur les balcons ou la toiture de votre immeuble. L'objectif attendu étant la suppression de la totalité des paraboles en façade en fin d'opération.*

Vous recevrez prochainement la visite du chargé d'opération et d'un membre de l'entreprise GTM pour vous expliquer comment ces travaux seront mis en œuvre dans votre logement.

Important

- Les travaux dans votre logement sont réalisés sur rendez-vous, **votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est souhaitable.**
- Les travaux sont réalisés alors que vous êtes le plus souvent chez vous. Afin de réduire au mieux la gêne occasionnée, l'Office met à votre disposition un logement de courtoisie. Ce logement peut être réservé auprès de l'équipe travaux de GTM sur simple demande.
- Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de **répondre à vos questions.**

L'information pendant le chantier

- Un cahier de liaison est mis à votre disposition pour mentionner vos remarques sur les travaux. Il est examiné chaque semaine en réunion de chantier. Une réponse vous sera apportée dans ce même cahier que vous pouvez consulter au point d'accueil de votre cité.
- La mise en place d'affichages dans les halls vous rappelle le démarrage et la fin des travaux dans votre immeuble.



Le chantier recrute...

- Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers. Pour plus d'information, vous pourrez contacter la Maison de l'Emploi de Villetaneuse au 01 58 34 90 64. Cette structure pourra répondre à toutes vos questions et pourra vous aider dans vos démarches.